

le 22 septembre 2021

Aux conseillers UTR
Titulaires

Pour information :
aux conseillers suppléants
aux responsables de sections

COMTE RENDU DU CONSEIL
du Lundi 20 septembre 2021
à la CFDT Vallée de la Lys – 134 rue de Lille – HALLUIN

Afin de respecter les règles sanitaires, seuls les militants titulaires ou leur suppléant ont participé à ce conseil

Participant.e.s : Marie Antoinette BEGHIN - Pierre BEGHIN - Joëlle BARBIEUX - Aimée BOUVEUR- Robert CAMPAGNIE- Jacques DEVODDERE- Maïté DRUELLE - Françoise DUPORTAIL - Michèle GANNE- Jean Claude HOSTENS- Claude JANSSENS - Gaby MEGANCK - Annick PICA VEZ- Bruno ROBIN-Gérard VANCOILLIE - Michèle VERMERSCH- Martine WARNIER

Excusé.es : Marguerite Marie BEGHIN- Christian BOURDON-Jean Luc CASSETTO - Bruno DEBOODT- Jean-François DE CONINCK- Jean FICHEZ- Michèle HEYNCK excusée remplacée par Annick PICA VEZ - Dominique LEMAN

1) Approbation du compte rendu du conseil UTR du 21 juin 2021

Le compte rendu du CS du 21 juin 2021 est approuvé à l'unanimité

2) Congrès UTR

➤ **INSCRITS AU CONGRES**

Délégués, membres du bureau et du conseil sortant : 75 personnes. A noter que toutes les sections sont représentées.

➤ **INVITES PRESENTS :**

- UTR : 2 Flandres (EBRAN Georges, BRUIGE Olivier), Hainaut Avesnois (HERLIN Micheline, COURBET Jean-Jacques), Somme (DEAUBONNE Roger), Pas-de-calais (LANDRU Philippe, LECUTIEZ Françoise)
- UCR : Marie Solange PETIT
- UTI : Ludovic LOISON
- URR : Jean Luc VASSAUX

- URI : Michel CREPIN
- SYNDICAT DE SALARIES : Sgen-CFDT : BODET Catherine

➤ DEROULEMENT

- Préparation : ULR Val de Lys et ULR TOURCOING + Bruno ROBIN pour l'aspect technique.
- Contrôle sanitaire : responsables du cinéma.

➤ VOTES

- à main levée (à l'aide des cartes) : pour la commission électorale et les modifications statutaires (mise en conformité).
- par mandats : rapport d'activité, rapport financier, amendements, résolution, motion (pour ou contre pas d'abstention).
- à bulletin secret : collège B et Commission de Contrôle Financier.

A noter que pour l'élection du collège B, les porteurs de mandats auront 2 bulletins, pour permettre, (si les sections le souhaitent), de panacher leurs mandats ou de ne pas mettre la totalité de leurs mandats sur un ou une candidat.e.

Les explications ont été données pendant ce Conseil.

- Election du ou de la secrétaire, secrétaire adjoint.e, Trésorier.e, Trésorièr.e adjoint.e en fin de séance par les Collèges A et B.

Après la communication des résultats des votes pour le collège B, le nouveau conseil composé des militants désignés par leurs sections (collège A) et les militants élus au collège B se réunit pour élire les secrétaires (général et adjoint) le trésorier et le trésorier adjoint.

Le congrès doit aussi permettre aux sections de s'exprimer.

L'objectif des interventions des sections doit être :

- de faire part de leurs actions en lien avec l'activité de l'UTR.
- d'indiquer comment les propositions de l'UTR ont été vécues dans leur section.
- de dire ce qu'elles ont retenu de ces 4 années?
- quels ont été les faits marquants pour l'UTR et la section,
- quels sont les points forts, les points d'amélioration, les projets ?

Il est important que les sections interviennent.

Michel CREPIN (URI) qui ne pourra pas participer à la totalité du congrès

interviendra en début de matinée.

- REPAS : la salle du repas est située à 15 mns à pieds de la salle du congrès : possibilité de covoiturage.

1) Approbation des comptes 2020 (voir les documents adressés par mail

- Le rapport financier a été adressé tardivement afin de pouvoir intégrer les comptes 2020.
- Les comptes ont été vérifiés le 3 septembre 2021 par les contrôleurs (Brigitte SERVAEGE en fera le rapport le jour du congrès).
- Document de 7 pages : compte de résultat (dépense/recette), bilan (« richesse de l'UTR »), annexe : événements particuliers (ex covid , convention SSR).
- Les charges s'élèvent à 26594 €, les produits 43745 € ce qui représente un solde positif de 17151 €.

A noter :

- que l'année 2020, avec la crise sanitaire a été une année particulière. L'UTR a eu une activité réduite et les réunions se sont tenues en visio conférence. Les dépenses ont donc été réduites.
- que convention SSR/ l'UTR s'est appliquée en 2020. L'UTR a effectué les paiements des dépenses pour le compte des SSR (sauf METAUX qui ont une sous-compte). Pour les mêmes raisons que l'UTR, les SSR ont très peu dépensé.
- A l'issue de 2020, le montant des réserves s'élève à 26161€95.

Concernant les SSR, une proposition avait été évoquée lors du conseil du 25 mai 2021 (voir document ci-joint) au conseil de ce jour il a été demandé aux militants des SSR de discuter de cette proposition pour qu'une décision soit prise lors du conseil du 22 novembre 2021. Il sera proposé au prochain conseil un système de réserves correspondant à 6 mois d'exercice de la section pour faire face à des dépenses exceptionnelles. Les propositions seront mises en débat pour la préparation du prochain budget.

Concernant le souhait exprimé de règles communes pour SSR et ULR : la question a été abordée lors d'une réunion avec l'UCR et les UTR des HDF. Elle pourra être étudiée tranquillement et dans le dialogue dans le prochain mandat.

A noter en 2020 une petite érosion des cotisations (-0,25%).

Les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité

Au 11/09/21 le montant des dépenses réalisées pour 2021 s'élève à 12320 € mais des dépenses sont prévues d'ici la fin de l'année et notamment celles du congrès de l'UTR

1) Présentation de la charte des Violences Sexuelles et Sexistes au Travail

➤ Références :

Commission égalité hommes/femmes représentée par Nicole CHAUVEAU, membre du bureau de l'UCR (article fil bleu de septembre)

Charte et annexes : mise en œuvre et accompagnement

➤ Historique

➔ 15 octobre 2020 : CNC adopte la charte : lutter contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles y compris au sein de notre organisation (cf charte). Voir [ici](#) sur le site de la CFDT.

➔ Charte signée par l'UCR et 178 structures de la CFDT

➤ Constat

➔ vers la parité : les femmes, sont peu représentées dans les syndicats de retraités (pas le cas au bureau de l'UCR et de l'UTR ML). Il faut porter une attention particulière sur l'adhésion des femmes futures retraitées

➔ tous et toutes concernées : féminicides violences intrafamiliales (69 femmes mortes depuis 1er janvier 2021

➤ Charte : Quel contenu ? Quels axes ?

➔ prévenir, sensibiliser,

➔ réagir surveiller, signaler, : mettre tout en œuvre pour cesser toutes les formes de violences sexistes et sexuelles

➔ sanctionner

➤ Quels moyens ? :

Aide de la conf et création d'un délégué :

➤ Conclusions

Martine, très sensibilisée par cette problématique, est volontaire pour être la référente de l'UTR ML, précision faite que cet engagement est aussi celui de l'ensemble du Conseil, homme et femmes.

Proposition d'une action autour du 8 mars éventuellement en lien avec l'URI.

Le conseil a voté pour que cette charte soit signée lors du congrès.

1) Constitution d'une association pour l'INTERCVS

Depuis plusieurs années, la CFDT Retraités en lien avec d'autres partenaires comme Roubaix Alzheimer, l'AFAD travaillent en intercv.

En 2020 le département a donné une subvention à l'intercv.

S'est alors posée la question de la déclaration en association, car pour le département, c'est l'UTR qui a du signer la convention.

Lors de la réunion du 28 septembre de l'intercvs, les différents partenaires dont l'UTR CFDT devront décider s'ils acceptent de se constituer en association.

Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité

2) Questions diverses

➤ CONGRES URR du 4 novembre 2021

- Conseil de l'URR

L'UTR peut désigner 2 militants (1 Femme et 1 Homme) pour siéger au conseil de l'URR en tant que titulaires et 1 militant.e en tant que suppléant.e

Le bureau propose comme titulaires : Michèle GANNE et Jacques DEVODDERE et comme suppléant : Jean François De CONNINCK

Le conseil approuve ces candidatures.

- CONGRES

Possibilité de 8 délégué.e.s. Réponse avant le 15 octobre.

Actuellement (hors Jacques et Michèle qui siègent en tant que conseillers sortants) Michèle VERMERSCH et Claude JANSSENS sont d'accord pour être délégués.

Le Conseil approuve ces candidatures

- BUREAU : un seul candidat. Pas de nouvelle de l'URR sur la présentation par Michèle d'une nouvelle adhérente qui semblait intéressée. Prochain conseil de l'URR prévu le 20 octobre en visio le matin pour informer des candidats possibles pour le bureau URR .

Un conseil UTR est programmé le 18 octobre matin afin de prévoir les votes de l'UTR (lieu à préciser)

➤ ASSEMBLEE STATUTAIRE de l'UTI METROPOLE LILLOISE du 5 novembre 2021

- BUREAU UTI

Lors de cette assemblée sera élu le nouveau bureau de l'UTI. Celui-ci est composé de militants des syndicats (7 maximum), d'un ou une militant.e pour le collège Jeunes et un ou une militant.e pour le collège Retraités
Le Bureau UTR propose la candidature de Michèle Ganne qui avait déjà été élue lors de la dernière assemblée statutaire.

Le conseil vote à l'unanimité pour cette candidature.

- DELEGATION :
Les syndicats ont le droit à 2 délégués : notre UTR sera représentée par Gaby MEGANCK, Joëlle BARBIEUX.
- Tenue d'un stand par l'UTR : Maïté DRUELLE, Annick PICAVEZ, Michèle VERMERSCH.
- RENCONTRE/DEBAT du 20 octobre 2021 (Voir flyer qui a été adressé par mail aux adhérents qui ont une adresse mail).

Une information avait été faite dans le bulletin UTR de Juin/Juillet 2021.

Participation :

- Antoine BONDUELLE du Réseau Action Climat expert auprès du GIEC (RAC fait partie du Pacte de Pouvoir de Vivre).
- Céline BOLLAERT chargée de mission consommation responsable à la Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité, animatrice du défi DECLIC.

Chaque intervention sera suivie d'un débat Questions/ réponses

Il faudra trouver un animateur

Tous les adhérents sont invités : il faut s'inscrire compte tenu des jauges imposées du fait de la crise sanitaire

- RENCONTRE NATIONALE DE L' UCR du 12 au 14 octobre 2021 :
- Participants pour l'UTR :

Martine WARNIER du bureau UTR et Robert CAMPAGNIE de l'ULR d'Armentières

- Ateliers :
- x assurer l'avenir de notre modèle social
- x réfléchir à l'appellation et au fonctionnement des Unions territoriales de retraités
- x se développer et former les adhérents
- x comment mieux faire circuler l'information et avec quels outils

Chacun des 2 participants sont inscrits à 2 des ateliers.

L'UCR n'a pas encore, à ce jour, répondu aux vœux de Martine et Robert

Maïté participera en tant que formatrice pour l'UCR à cette rencontre

Préparation par le bureau et les participants : 4 octobre après-midi.
On ne part pas de rien. Ce sont des thèmes qui ont déjà été discutés.

➤ CONGRES CONFEDERAL : 13 au 17 juin à Lyon :

L'UTR a 2 délégués (un homme/une femme)

Pour l'instant nous n'avons que la candidature de Maïté DRUELLE . Il faut donc rechercher un militant.

C'est peut être l'occasion d'y faire participer un nouveau retraité qui s'investit dans les structures.

➤ COMMISSION LOISIRS :

Le conseil approuve sur le principe une sortie en 2022. La commission « loisirs » proposera une action au prochain conseil de novembre. La participation financière de l'UTR pourrait être plus importante compte tenue des réserves.

➤ CALENDRIER

- Action Réponse à emporter 28, 29, 30 septembre.
- 18/10 : préparation congrès URR.
- 22/11 : Conseil UTR.